



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conjointes survivants

Question écrite n° 36165

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les revendications exprimées par la Fédération des associations de conjoints survivants et parents d'orphelins (FAVEC). Concernant la prise en compte du veuvage précoce dans la politique familiale française, la FAVEC demande que les mots veuvages, veuf, veuve, parents d'orphelins doivent être clairement écrits et que les orphelins soient comptabilisés dans le recensement de la population. En outre, elle souhaite que des dispositions soient prises pour sensibiliser l'école et les encadrants associatifs culturels et sportifs à la situation des orphelins. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36165

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8919